

ETE 2015 : LA DIRECTION ET LE SNPL SURFENT SUR NOS NERFS

Bureau Central, le 25 août 2015 - N°17/15

Pendant tout l'été 2015, les salariés de l'Entreprise ont vécu au rythme du mauvais feuilleton joué par nos dirigeants et par le syndicat majoritaire des pilotes.

Dans le même temps, la Direction agitait le spectre de l'attrition et de la relégation en « seconde division » de notre Compagnie.

Nous avons pensé qu'il pouvait être intéressant de vous raconter les épisodes de ce mauvais feuilleton.

UN PEU D'HISTOIRE...

En 2012, après avoir consulté l'ensemble des pilotes par référendum, le SNPL signait le volet Pilotes du plan Transform. Cet accord prévoyait notamment qu'une partie du GVT était "gelée" jusqu'en janvier 2015.

(Rappel : le GVT représente la partie individualisée du salaire : augmentations individuelles, promotions, ancienneté, primes exceptionnelles)

NUAGES...

Dès le printemps 2014, le SNPL annonçait que les pilotes n'appliqueraient pas les dernières mesures de l'accord.

Les multiples bilans qui ont été présentés fin 2014 ont montré que seulement 2/3 des efforts « Transform pilotes » ont été réalisés, alors que les autres catégories de personnel ont réalisé l'ensemble des efforts.

LE DEGEL POUR LES UNS, LA DEGELEE POUR LES AUTRES

Le 1er janvier 2015, la Direction applique le dégel du GVT prévu par l'accord, ce qui se traduit par une hausse de la masse salariale des pilotes d'environ +5 % au 1er trimestre 2015 par rapport à la même période de 2014.

Par ailleurs, en février 2015, suite à l'échec des négociations salariales, la Direction décide unilatéralement une augmentation du GVT de +2 % pour les pilotes et PNC, et +1,4 % pour le personnel au sol.

LE TEMPS DES TRIBUNAUX

En juin 2015, c'est-à-dire **UN AN** après que le SNPL ait décidé de cesser les efforts Transform, la Direction assigne le SNPL en référé (procédure d'urgence) au TGI de Bobigny.

Non pas pour demander l'application des mesures restantes, comme il a été dit çà et là, mais pour demander l'application d'une clause qui prévoit qu'en cas de désaccord entre les parties (DRH et SNPL) un arbitrage est prévu par... le PDG d'Air France.!

Prudent, le juge des référés s'est déclaré incompétent !

SNPL : « UN PAS EN AVANT, DEUX PAS EN ARRIERE » (Lénine, 1904)

Dans le même temps, on croit percevoir une issue au blocage, puisque le Bureau du SNPL est mandaté par son instance décisionnaire pour solder Transform. En gros, pour négocier avec la Direction comment il est possible de faire autrement pour arriver à l'équivalent des mesures de l'accord signé en 2012 (vous suivez toujours ?)

Des négociations ont lieu, qui aboutissent à des mesures ponctuelles sur une baisse de 0,6 % du GVT sur 2015, une baisse de 0,5% des majorations des heures de nuit, ainsi que des mesures liées à une composition dérogatoire des équipages sur certaines lignes.

Coup de théâtre : le SNPL lance une consultation auprès de tous les pilotes sur ces mesures.

Le résultat est sans appel : 58 % de participation, 74 % des pilotes veulent solder Transform mais moins de 40 % acceptent les mesures négociées...

DIRECTION : « *Moi j'avance, et toi tu recules ?* »

De son côté, la Direction, furieuse de l'annonce de la consultation des pilotes, déclare qu'elle n'en reconnaîtra pas le résultat (?), qu'elle retire les mesures objet de la consultation, et qu'elle poursuit l'action en justice devant le TGI de Bobigny, où elle a obtenu une audience en un temps record : le 17 septembre !



NOS COMMENTAIRES

Pendant ce temps, l'activité continue...

Les salariés de toutes catégories ne ménagent pas leurs efforts pour que la saison d'été se passe du mieux possible, malgré l'inquiétude, voire l'angoisse qu'ils ressentent à l'approche des "annonces" de "Perform".

Jamais le fossé entre les salariés et leurs dirigeants n'a été aussi grand.

On peut même se demander si le SNPL et la Direction n'ont pas un intérêt objectif à l'échec des "négociations Transform", pour des motivations bien différentes évidemment...

La Direction finalise son plan d'attrition "Perform".

Le 4 septembre, elle annoncera au CCE... qu'elle fera des annonces en octobre !

Que de temps perdu ! Attente des élections, attente de l'été, attente de la fin du PDV inutile...

Seules les modalités des mesures "Perform" ne sont pas connues. Les objectifs restent les mêmes: -4,5 % de baisse des coûts et +700 M€ de résultat d'exploitation fin 2017. **Mais en 2 ans au lieu de 3 ans...**

Le management par l'angoisse a ses limites ! La Direction espère passer en force pour ses projets d'externalisation et de productivité d'activité au sol... qui créeront de nouveaux sureffectifs. Contrairement aux discours de la Direction, vous devez savoir qu'il n'y a eu cette année aucune négociation entre la Direction et les organisations syndicales du personnel au sol.

FO revendique des négociations d'entreprise sur la "stratégie Perform", ses conséquences sur l'emploi et les rémunérations. Les salariés méritent mieux que l'attentisme de cette dernière année et les passages en force qui s'annoncent.

Christophe Malloggi
Secrétaire Général